

Pour un nouveau statut juridique de l'animal

A l'attention du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Les résultats convergents des enquêtes d'opinion, européennes et nationales, montrent que nos concitoyens sont parmi les plus favorables au respect du bien-être animal. Pour 90% d'entre eux, il fait même partie intégrante de la famille (IPSOS, 2004).

Plus de 200 ans après sa rédaction en 1804, notre Code civil n'a toujours pas évolué et considère encore les animaux comme des "biens meubles", au même titre qu'une armoire ou une chaise (art. 528). Il accuse donc un décalage certain avec la mentalité contemporaine ; décalage qu'il est grand temps de combler. Aujourd'hui, l'animal est devenu une préoccupation sociale suffisamment forte pour que le législateur s'interroge sur une nouvelle définition de son régime juridique, comme l'a déjà fait la plupart de nos voisins européens.

Je m'associe donc à la demande de la Fondation 30 Millions d'Amis de faire évoluer le régime juridique des animaux pour qu'ils soient enfin considérés comme des êtres vivants et sensibles.

Sur le plan juridique, la réforme la plus logique consisterait à sortir l'animal de la catégorie des biens en créant, à côté des "personnes" et des "biens", une catégorie à part pour les "animaux".

Nom : En majuscules Prénom :

N° : Rue / Av / Bd / Allée / Pl / Chem / Route :
Entourer la mention correspondante

Code postal : Ville :

Signature :

Nom : En majuscules Prénom :

N° : Rue / Av / Bd / Allée / Pl / Chem / Route :
Entourer la mention correspondante

Code postal : Ville :

Signature :

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, communiquées par vous à la Fondation 30 Millions d'Amis, demander leur rectification ou leur suppression.

La Fondation 30 Millions d'Amis s'engage à être la seule destinataire des informations que vous lui communiquez.
Pour exercer votre droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant, adressez-vous à :

Fondation 30 Millions d'Amis (ADAC) reconnue d'utilité publique par décret du 23 mars 1995 - 75402 PARIS Cedex 08 - Tel : 01 56 59 04 44 - Fax : 01 58 56 33 55